



# Plan de services en français

2025–2026

*Ministère de l'Environnement et du  
Changement climatique*

© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2025  
Plan de services en français  
Ministère de l'Environnement et du Changement climatique  
Avril 2025

ISBN : 978-1-77448-719-8

# Plan de services en français 2025-2026

## Ministère de l'Environnement et du Changement climatique

*This document is also available in English under the title of: "French-language Services Plan 2025–2026."*

### Message de la sous-ministre

Je suis heureuse de présenter, au nom du ministère de l'Environnement et du Changement climatique, le Plan de services en français 2025-2026.

Le ministère de l'Environnement et du Changement climatique (ECC) sait qu'il est important de fournir au public des programmes et des services dans la langue officielle de son choix. Il continue donc à renforcer ses capacités afin de répondre aux besoins de la communauté acadienne et francophone, et ce, au moyen d'une solide politique interne sur les services en français. Il continue également d'appuyer ses employés qui suivent des cours de français ainsi que de faire traduire les informations importantes pour la santé et la sécurité des personnes et des collectivités. Le ministère de l'Environnement et du Changement climatique s'engage à offrir aux membres de la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse des informations, des programmes et des services gouvernementaux en français.

Il sera donc heureux de poursuivre son partenariat avec l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie (OAAF) pour améliorer la prestation de services à la communauté acadienne et francophone de la province. Le Ministère invite chacune et chacun à lui faire part de ses commentaires et suggestions sur les services offerts en français.

– Sous-ministre Lora MacEachern, c. r., mars 2025

### Mesures prises pour contribuer à l'essor de la communauté acadienne et francophone

Nous reconnaissons l'importance des services en français et nous nous efforçons de nous acquitter de nos responsabilités en vertu de la *Loi sur les services en français* et de son règlement. Nous croyons que les gens de la Nouvelle-Écosse doivent avoir accès, en français, à des services gouvernementaux de qualité, et le présent plan témoigne de notre engagement à faire en sorte que nos programmes, politiques et services répondent aux priorités exprimées par la communauté acadienne et francophone. Pour atteindre cet objectif, nous travaillons de concert avec d'autres institutions publiques désignées dans tout le gouvernement, y compris l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, par l'entremise du Comité de coordination des services en français. Nous attachons une grande importance à ce partenariat, car il nous permet de continuer à bien comprendre les besoins propres à la communauté acadienne et francophone de la province.

Nous invitons les gens de la Nouvelle-Écosse à demander au gouvernement des services en français. Nous encourageons aussi les membres de la communauté acadienne et francophone à se faire entendre en devenant membres d'agences, de conseils et de commissions; les postes vacants sont annoncés régulièrement par le Bureau du Conseil exécutif ([Applying for Agencies, Boards and Commissions \(ABCs\) | novascotia.ca](https://www.novascotia.ca/abc)). Poursuivant le maintien et l'amélioration de nos services en français, nous voulons savoir ce que vous pensez de nos progrès et vous invitons à nous faire part de vos commentaires et de vos questions en communiquant avec notre coordonnateur des services en français. Pour déposer une plainte officielle concernant les services en français, veuillez communiquer avec le Bureau de l'ombudsman.

## Coordonnateur des services en français :

Adam McKnight ([Adam.McKnight@novascotia.ca](mailto:Adam.McKnight@novascotia.ca), 782-409-0059)

## Services offerts en français

Le Ministère veille à ce que toutes les consultations publiques provinciales permettent à la population d'y participer en anglais et en français. Il offre en outre au public des documents clés dans les deux langues.

Pour obtenir la version de ces documents en français, veuillez cliquer sur le lien suivant :

<https://novascotia.ca/nse/resources/publications-fr.asp>. Voici d'autres services qu'offre le Ministère en français :

- Conseils sur les analyses d'eau de puits dans les deux langues officielles (<https://novascotia.ca/well-water-testing/fr/>)
- Communiqués de presse offerts dans les deux langues officielles, s'il y a lieu, p. ex. :
  - Algues bleues;
  - Avis d'ébullition de l'eau.
- Formulaire bilingue des tribunaux (p. ex. pour les contraventions) utilisés lorsqu'ils sont à la disposition du public.
- Les demandes de traduction et d'interprétation sont présentées à Communications Nouvelle-Écosse.

## Communication en français avec le public

Le Ministère fait tout son possible pour répondre en français aux demandes qui lui sont adressées dans cette langue. Il a identifié les membres du personnel qui peuvent et qui acceptent d'offrir des services en français ainsi que de répondre aux demandes orales et écrites provenant de la communauté acadienne et francophone.

Lorsque la demande dépasse les compétences de ces employés, le Ministère fait appel aux services de traduction de Communications Nouvelle-Écosse ou s'adresse au coordonnateur des services en français. La demande est ensuite acheminée à une personne qui peut y répondre.

## Mesures prises pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2024-2025

**Objectif 1 : Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif.**

*Objectif 1 : Maintenir les services en français actuels du Ministère*

- Le personnel du Ministère a poursuivi la prestation de services en français conformément à sa politique en la matière (2024).

**Objectif 2 : Élaborer et offrir en français des services et des programmes de qualité au public.**

*Objectif 2.1 : Maintenir la qualité des services actuels, selon les besoins. Le Ministère a continué :*

- de répondre verbalement et par écrit aux demandes reçues en français;
- d'offrir en français les consultations, les communiqués de presse et les documents importants, en particulier pour la santé et la sécurité;

- de fournir aux employés des possibilités de formation en français;
- de veiller à ce que les informations intéressant la communauté acadienne et francophone soient publiées en français.

*Objectif 2.2 : Améliorer la prestation des services en français du Ministère, qui :*

- examinera les programmes et les services destinés au public pour déterminer les lacunes sur le plan du français, et ce, dans le but de prioriser les demandes au titre de l'Entente Canada–Nouvelle-Écosse relative aux services en français;
- effectuera une mise à jour annuelle de ses ressources et de son inventaire de services en français;
- créera des ressources permettant à son personnel d'accéder plus facilement aux services de traduction en français.

### **Objectif 3 : Maintenir un dialogue continu et des consultations avec la communauté francophone.**

*Objectif 3 : Déterminer divers moyens de communiquer avec le public en français. Le Ministère a continué :*

- de veiller à ce que les consultations importantes prennent en compte et, lorsqu'il convient de le faire, incorporent des services en français;
- de fournir des informations sur la santé, la sûreté et la sécurité dans les deux langues, et ce, dans tous les médias pertinents;
- d'encourager les membres de la communauté acadienne et francophone à demander des services dans la langue de leur choix grâce à l'offre active (programme *Bonjour!*);
- de favoriser la participation des membres de la communauté acadienne et francophone aux conseils, agences et commissions d'ECC, notamment :
  - table ronde sur l'environnement et la prospérité durable;
  - groupe d'experts sur l'évaluation environnementale (lorsqu'ils se réunissent);
  - Resource Recovery Fund Board (Divert Nova Scotia).

## **Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2025–2026**

### **Objectif 1 : Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif.**

*Objectif 1 : Maintenir les services en français actuels du Ministère, qui :*

- respectera sa politique relative à ces services (2024).

### **Objectif 2 : Élaborer et offrir au public, en français, des services et des programmes de qualité.**

*Objectif 2.1 : Maintenir la qualité des services actuels, selon les besoins. ECC continuera :*

- de répondre verbalement et par écrit aux demandes reçues en français;
- d'offrir en français les consultations, les communiqués de presse et les autres documents importants, en particulier pour la santé et la sécurité;
- de fournir aux employés des possibilités de formation en français;
- de veiller à ce que les informations intéressant la communauté acadienne et francophone soient publiées en français.

*Objectif 2.2 : Améliorer la prestation des services en français du Ministère, qui*

- examinera les programmes et les services destinés au public pour déterminer les lacunes en ce qui concerne le français, et ce, dans le but de prioriser les demandes au titre de l'Entente Canada–Nouvelle-Écosse relative aux services en français;
- effectuera une mise à jour annuelle de ses ressources et de son inventaire de services en français;
- sensibilisera au sein du Ministère à l'importance d'offrir des services en français aux membres de la communauté acadienne et francophone.

**Objectif 3 : Maintenir un dialogue continu et des consultations avec la communauté francophone.**

*Objectif 3 : Déterminer divers moyens de communiquer avec le public en français. Le Ministère :*

- veillera à ce que les consultations importantes prennent en compte et, lorsqu'il convient de le faire, incorporent des services en français;
- fournira des renseignements sur la santé, la sûreté et la sécurité au public dans les deux langues, et ce, dans tous les médias pertinents;
- encouragera la communauté acadienne et francophone à demander des services dans la langue de son choix grâce à l'offre active (programme *Bonjour!*);
- favorisera la participation des membres de la communauté acadienne et francophone aux conseils, agences et commissions d'ECC, notamment :
  - table ronde sur l'environnement et la prospérité durable;
  - groupe d'experts sur l'évaluation environnementale (lorsqu'ils se réunissent);
  - Resource Recovery Fund Board (Divert Nova Scotia).